

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 22/11/2013,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033130545	Monsieur BASTELICA Thomas 20/03/1984 NARBONNE (11)
BP033130546	Monsieur BRULÉ Julien 08/12/1981 PARIS 13E (75)
BP033130547	Monsieur BUSSON Julien 24/09/1987 BLAYE (33)
BP033130548	Monsieur CHAPPARD Romain 07/02/1984 PARIS 9E (75)
BP033130549	Madame CORFOU Virginie 14/05/1986 LA REOLE (33)
BP033130550	Monsieur CUROY JérémY 31/01/1985 LA REOLE (33)
BP033130551	Monsieur DOS SANTOS Elliott 07/09/1991 PESSAC (33)
BP033130552	Madame DUBOURG Audrey 05/06/1983 AGEN (47)
BP033130553	Madame GUIDEZ Alexandra 08/10/1982 PARIS (75)

APT

BP033130554 Monsieur HELLEISEN Tony
11/09/1985 SAINT DIZIER (52)

BP033130555 Madame LACOURREGÉ Céline
26/06/1977 MONT DE MARSAN (40)

BP033130556 Monsieur LAFFITTE Damien
16/05/1994 AGEN (47)

BP033130557 Monsieur LEGRAND Sébastien
16/10/1978 LYON (69)

BP033130558 Monsieur LESPINASSE Kovea
01/01/1991 BORDEAUX (33)

BP033130559 Monsieur MAURA Anthony
25/03/1991 LIBOURNE (33)

BP033130560 Madame MOULINS Jessica
20/07/1984 BORDEAUX (33)

BP033130561 Madame ROGERIE ROGERIE-MANZANO Lennie
01/03/1989 BRUGES (33)

BP033130562 Monsieur TOUFALI Youssef
09/02/1992 BORDEAUX (33)

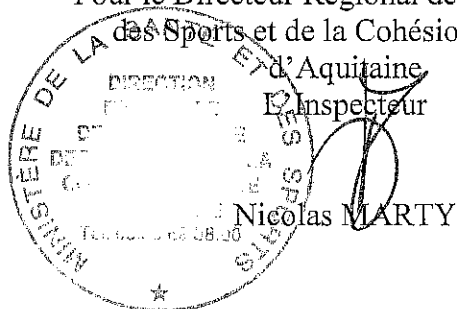
BP033130563 Monsieur VANBESELAERE Jérôme
05/06/1985 SENLIS (60)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 22/11/2013

Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 22/11/2013,


ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033130565	Madame BOUGOUFFA Sara 24/09/1987 BORDEAUX (33)
BP033130566	Monsieur JOURDAN Quentin 11/12/1989 EAUBONNE (01)
BP033130567	Madame LEROND Jessika 11/12/1991 BORDEAUX (33)
BP033130568	Madame SAADI Laëtitia 05/06/1987 BORDEAUX (33)
BP033130569	Monsieur SANSOT Léo 03/10/1990 AGEN (47)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, Le 22/11/2013
Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
d'Aquitaine
Inspecteur



Nicolas MARTY

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,
Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,
Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,
Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,
Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des
directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,
Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des
services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre
et Miquelon,
Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du
BPJEPS,
Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 22/11/2013,

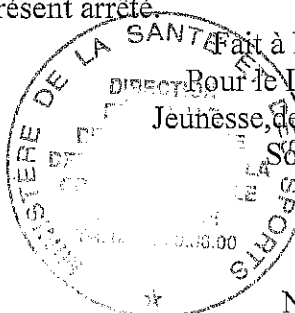
ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport,
spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033130539	Madame BIGREL Laëtitia 14/03/1989 THIONVILLE (57)
BP033130540	Monsieur CORRE Julien 23/09/1988 TALENCE (33)
BP033130541	Monsieur JEGO Raphaël 12/10/1992 BORDEAUX (33)
BP033130542	Madame MARCADAL Bérangère 26/06/1984 BEGLES (33)
BP033130543	Monsieur PHELIPAT Alexis 24/12/1986 BRUGES (33)
BP033130544	Monsieur SERRIERE Nicolas 14/02/1991 CHAMBRAY LES TOURS (37)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES, Le 22/11/2013
Pour le Directeur Régional de la
Jeunesse, des Sports et de la Cohésion
Sociale d'Aquitaine
L'Inspecteur
Nicolas MARTY



A-PT

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHESION SOCIALE AQUITAINE

**ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA
JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT**

La ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L 335.5 et L 335.6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret N° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu l'arrêté du 24/02/2003 portant création de la spécialité Activités physiques pour tous du BPJEPS,

Vu le procès verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 22/11/2013,

ARRÊTE

Article 1^{er}.- Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Activités physiques pour tous est attribué aux personnes dont les noms suivent :

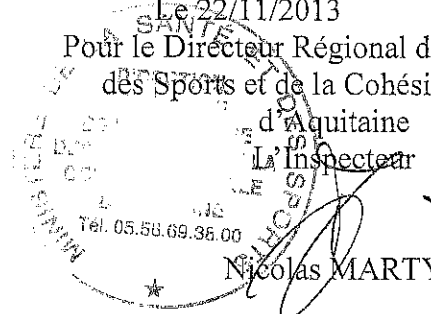
N° du diplôme	Genre, nom et prénom Date et lieu de naissance
BP033130564	Monsieur CLODION Maxime 06/05/1993 BORDEAUX (33)

Article 2.- Le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à BRUGES

Le 22/11/2013

Pour le Directeur Régional de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
d'Aquitaine
L'Inspecteur



Nicolas MARTY

APT